

Attestation de Conformité



N° E 526.0705.6901 **Hygiène et sécurité**
SOUS - ENSEMBLE

A la demande de la société : **HEATCRAFT Worldwide Refrigeration**

42 rue Roger Salengro

BP 205

69 741 GENAS Cedex

Un dossier technique et un exemplaire du matériel suivant :

- Appellation commerciale : **Evaporateur MICRO-FREEZE**
- Marque : FRIGA-BOHN / HK REFRIGERATION
- Référence constructeur : MF1, MF2, MFE1, MFE2
- Année de fabrication : 2005

Ont été examinés par Samy MARZOUKI du LEMPA,

Au vu du rapport n°747186/5D2/47A du 18 juillet 2005,

Le Centre Technique des Industries Mécaniques atteste que le produit précité est :

- conforme à la disposition introduite par l'article 4§2 alinéa 1 de la directive "Machines" 98/37/CE,
- conçu en tenant compte des principes pertinents de son annexe 1,
- accompagné d'une notice précisant les mesures générales à adopter pour son incorporation,
- conforme à la norme EN 1672-2.

Fait à Senlis, le
Le Directeur Général du Cetim,
P.O. Le responsable du service
"Qualité, Sécurité, Environnement"
P. Lubineau



Centre technique des industries mécaniques

Siège social 52, avenue Félix-Louat - B.P. 80067 - 60304 Senlis Cedex Tél. 03 44 67 30 00
Centre Technique, régi par les articles L342.1 à L342.13 du Code de la Recherche
N° Siren 775629074 Code APE 731Z

Cette attestation ne concerne que l'exemplaire du produit qui a été examiné. Le demandeur s'engage à n'utiliser cette attestation que dans les conditions d'attribution des attestations prévues par le Cetim.

Elle ne se substitue pas au marquage CE ni à la déclaration de conformité rendus obligatoires par l'application éventuelle d'une directive européenne.